

Accueil ▶ Presse ▶ Dossiers et communiqués de presse

▶ Dépistage des cancers du poumon : l'Institut national du cancer annonce le projet lauréat du programme pilote

# Dépistage des cancers du poumon : l'Institut national du cancer annonce le projet lauréat du programme pilote

23/01/2025

Type : Communiqué de presse

Themes : Autres cancers | Prévention / Dépistage | Recherche et innovations | Soins

À l'issue de l'appel à candidatures lancé en juillet 2024, l'Institut national du cancer annonce la mise en place du programme pilote de dépistage des cancers du poumon. Nommé IMPULSION, le projet de recherche lauréat est coordonné conjointement par le Pr Marie-Pierre Revel (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris) et le Pr Sébastien Couraud (Hospices Civils de Lyon). Il sera déployé en 2025.

Fruit d'un consortium, ce programme pilote illustre l'engagement des professionnels et des établissements de santé en faveur de la lutte contre les cancers. Il s'inscrit dans les mesures de la stratégie décennale et complète les actions spécifiquement menées par l'Institut contre les cancers de mauvais pronostic. Avec 53 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année et 30 400 décès<sup>1</sup>, les cancers du poumon sont en effet les plus meurtriers en France.

Ce programme pilote est l'étape préalable à la généralisation espérée d'un programme de dépistage organisé de ces cancers. Il s'adressera aux fumeurs et ex-fumeurs de 50 à 74 ans et combinera un scanner thoracique à faible dose à une proposition de sevrage tabagique. Les études montrent qu'un tel dépistage pourrait réduire d'environ 20 à 25 % la mortalité liée à ces cancers.

## DÉPISTAGE PRÉCOCE DES CANCERS DU POUMON : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE MAJEUR

Les cancers du poumon sont la première cause de mortalité par cancer en France, avec 30 400 décès par an. Ils touchent chaque année 53 000 femmes et hommes. Si leur taux d'incidence tend à se stabiliser chez les hommes (- 0,3 % entre 2010 et 2023), il augmente de façon préoccupante chez les femmes (+ 4,3 % sur la même période). Le **tabagisme** reste en effet le principal facteur étiologique des cancers du poumon, puisqu'il est **responsable de près de 80 % des cas diagnostiqués**.

Ce cancer de mauvais pronostic, dont le taux de survie nette à 5 ans est de 20 %, est dans 73 % des cas détecté à un stade avancé de la maladie, ce qui réduit presque à néant les chances de guérison.

« Ce programme pilote marque une avancée significative dans la lutte contre les cancers du poumon. Pour les patients, leur détection précoce offre des chances réelles de guérison. L'adhésion de ceux de nos concitoyens qui sont concernés par ce programme conditionnera le futur d'un dépistage généralisé. La mobilisation des professionnels sera tout aussi primordiale. En soutenant la coordination de ce programme par des radiologues et des pneumologues, l'implication des médecins généralistes et de nombreux professionnels de santé représente un engagement collectif et fort contre ce fléau ».

Pr Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer.

**L'objectif du dépistage est de permettre une détection précoce des cancers, avant tout symptôme**, de façon à ce qu'un traitement ou une intervention puisse être efficace. La Haute Autorité de santé en 2022 a recommandé l'engagement d'un programme pilote qui puisse obtenir des réponses encore manquantes, indispensables à la mise en place d'un dépistage organisé. Ce programme pilote doit notamment évaluer, dans le contexte français, le taux de détection de ces cancers dans la population dépistée et déterminer les conditions et modalités de mise en œuvre les plus sûres et efficaces pour la population cible.

## **IMPULSION : UN PROGRAMME PILOTE PRÉFIGURATEUR D'UN DÉPISTAGE GÉNÉRALISÉ**

Après examen du projet devant un comité d'évaluation international qui s'est réuni ce jour, le Pr Norbert Ifrah a décidé de désigner le projet IMPULSION comme lauréat du programme pilote, et de lui attribuer les financements de l'Institut national du cancer, dont l'engagement s'élève à **hauteur de 6 millions d'euros**.

Le comité d'évaluation a salué le niveau d'expertise des partenaires, leur complémentarité et le travail collaboratif qui a conduit à la proposition de ce programme de recherche. Il souligne également l'implication de l'ensemble des parties prenantes engagées dans le projet. Il émet un avis favorable à son financement. Un comité de pilotage pluridisciplinaire, intégrant l'ensemble des parties prenantes - professionnels et institutionnels - devra veiller au bon déroulement de ce programme pilote national.

Le projet IMPULSION est porté par un consortium coordonné par les Prs Marie-Pierre Revel (AP-HP) et Sébastien Couraud (HCL), qui rassemble 29 structures partenaires réunissant l'ensemble des spécialités et compétences nécessaires à sa mise en œuvre.

Il s'agit d'**un programme de recherche** qui repose sur des approches validées scientifiquement. Son objectif est d'évaluer les conditions optimales d'organisation du dépistage en les adaptant aux spécificités du territoire. Il proposera ainsi plusieurs modalités d'invitation des personnes, et portera une attention particulière aux populations les plus précaires et les plus isolées, avec des actions « d'aller vers ».

En complément du dépistage, le projet IMPULSION prévoit **un accompagnement au sevrage tabagique qui sera systématiquement proposé** aux participants pour favoriser une approche intégrée de prévention. Ces dispositifs d'accompagnement incluront des consultations

spécialisées avec des professionnels de santé, des programmes de soutien personnalisés incluant un accès à des outils d'aide à l'arrêt du tabac, tels que les substituts nicotiniques.

Pour mener à bien cette recherche, **le projet IMPULSION nécessite l'inclusion de 20 000 participants**. Il s'adresse aux personnes de 50 à 74 ans, fumeurs et ex-fumeurs sevrés depuis moins de 15 ans avec une consommation tabagique cumulée d'au moins 20 paquets/années<sup>2</sup>. Le projet repose sur la lecture d'un scanner thoracique à faible dose. Les participants - dont le sur risque est universellement reconnu - seront appelés à réaliser deux scanners à un an d'intervalle puis tous les deux ans.

**Leur repérage bénéficiera de l'engagement de tous les professionnels de santé. Leur inclusion** sera envisagée selon plusieurs modalités : par un **médecin investigateur**, dans **certains centres de santé de l'Assurance Maladie**, notamment pour les personnes les plus éloignées du système de santé, sur une **plateforme digitale**, ou **par téléphone**. Dans les deux derniers cas, elle sera ensuite complétée par un « rendez-vous d'inclusion » avec un médecin. L'ensemble des professionnels intervenants dans ce programme recevront une formation dédiée. Le médecin traitant sera informé de la participation de son patient.

Le projet IMPULSION sera progressivement déployé dans plusieurs régions, en tenant compte de leurs particularités, selon des organisations décidées par les **agences régionales de santé (ARS)** concernées.

**Enfin, l'Assurance Maladie soutiendra le projet** en assurant la prise en charge à 100 % des scanners à faible dose. Il permet d'inscrire en remboursement le rendez-vous d'inclusion, la consultation de sevrage tabagique, les soins liés au cancer détecté, mais aussi aux autres pathologies identifiées avec le scanner aux conditions habituelles de prise en charge par l'Assurance Maladie.

## **CANCERS DU POUMON : L'INSTITUT SE MOBILISE DANS L'ENSEMBLE DE SON CHAMP D'ACTION**

Le dépistage des cancers du poumon est une action phare de la stratégie décennale pilotée par l'Institut national du cancer. Plusieurs actions sont menées en parallèle par l'Institut pour lutter contre les cancers du poumon.

- **Dans le domaine de la recherche**, l'Institut a labellisé en 2024 un réseau de recherche d'excellence spécialisé sur ces cancers. Le **réseau COALA « Guérir l'adénocarcinome pulmonaire avec addiction oncogénique »** s'appuie sur un maillage de chercheurs de différentes villes et horizons scientifiques dans l'objectif d'améliorer la survie des malades.
- **Dans le domaine des soins**, l'Institut vient de publier **des recommandations de bonnes pratiques cliniques** dans les traitements des cancers bronchopulmonaires non à petites cellules métastatique (CBNPC) sans addiction oncogénique. Ces recommandations, destinées aux professionnels de santé prescripteurs, ont pour objectif de définir et d'actualiser les stratégies thérapeutiques, en lien avec les nouveaux traitements disponibles et sur la base des nouvelles données publiées. Elles permettent de disposer au niveau national de conduites à tenir cliniques consensuelles et à jour dans le cadre de ces cancers.
- **Dans le domaine de la prévention**, pour accompagner les populations dans le **sevrage tabagique**, l'Institut soutient différents programmes de santé publique. De 2018 à 2023, il a ainsi déployé le dispositif TABADO auprès des jeunes en centres de formation et d'apprentis, lycées professionnels et en maisons rurales familiales. Depuis 2024, plusieurs structures en charge de la prévention en région poursuivent son déploiement. L'Institut a lancé en 2023 avec la Ville de Paris un programme d'arrêt du tabac par l'activité physique adaptée et il outille les collectivités locales qui le souhaitent à favoriser des environnements favorables à la santé.

## CONTACTS PRESSE

Lydia Dauzet  
Responsable des relations media  
01 41 10 14 44

Juliette Urvoy  
Chargée de relations presse  
01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – [presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)

1. Projections d'incidence 2023. Panorama des cancers, Institut national du cancer.
2. Le paquet année est une unité de mesure de la consommation de tabac d'une personne sur une longue période. Ainsi, 20 paquets année correspondent par exemple à une personne **qui a fumé 2 paquets de cigarettes par jour pendant 10 ans ou 1 paquet de cigarettes pendant 20 ans.**